



Soutien à la Recherche : Appel d'Offres 2020

Afin de soutenir la recherche sur l'Ataxie de Friedreich, l'**Association Française de l'Ataxie de Friedreich (A.F.A.F)** attribuera en **septembre 2020** des subventions à des équipes de recherche - La somme allouée à chaque équipe ne peut dépasser 25 000 euros, sauf concertation préalable avec l'AFAF et le Conseil Scientifique. Les subventions pourront être versées à partir de **novembre 2020**.

Les domaines considérés comprendront les **aspects fondamentaux** (génétique, biochimie, neurobiologie) de cette maladie chez l'**homme**, dans les modèles **animaux**, ainsi que **la recherche clinique**. Dans tous les cas, les projets devront clairement expliciter les retombées attendues sur le plan de la **thérapie** de cette maladie. Les projets concernant des **essais thérapeutiques** ou la recherche de **nouvelles voies thérapeutiques** spécifiques de l'ataxie de Friedreich seront particulièrement encouragés. Les recherches destinées à **améliorer la qualité de vie des malades** sont également souhaitées (kinésithérapie, orthophonie, audition et vision...). Les projets peuvent associer plusieurs équipes françaises et/ou internationales.

Un compte rendu annuel au Conseil scientifique et à l'AFAF incluant un descriptif des dépenses effectuées, ainsi que la participation à l'assemblée générale de l'association, permettront d'évaluer les travaux.

Les nouveaux formulaires de demande de subvention sont disponibles auprès de l'AFAF :

Marianne Kerdougli
6 chemin du Garriga - 66600 Espira de l'Agly
Tél : 04 68 38 59 55 / marianne.kerdougli@wanadoo.fr

Date limite de dépôt des demandes : 25 août 2020

Siège social : **AFAF** - 12 pl. Brisset- 02500 Hirson Tél : 03.23.58.61.65

contact@afaf.asso.fr
www.afaf.asso.fr